

sera avec nous, car la cause pour laquelle nous luttons, c'est la cause de Dieu !”

Le résultat des élections répondit à ces espérances ; un mandat fut perdu par les catholiques ; mais, par contre, ils avaient gagné 350,000 voix ; Bismarck était battu ; frappé de la force du centre, il consentit à de nouvelles modifications aux lois de mai ; désormais le Kulturkampf, à part un peu d'ivraie qui subsistait, pouvait être considéré comme terminé ; toutes les armes, dont il s'était servi, s'étaient successivement émoussées au contact de l'unité et de la cohésion catholiques.

Le centre ne crut pas cependant que le moment fût venu pour lui de se reposer : la question scolaire méritait toute son attention. Dès 1875, au Congrès de Mayence, Windthorst avait dit : “ Nous voulons l'école confessionnelle, et si droit n'est pas fait à nos revendications, nous devons tout mettre en œuvre pour faire disparaître le monopole scolaire et conquérir la liberté d'enseignement. ” Il n'avait jamais abandonné cette pensée, et, en 1888, il soumit au Landtag un projet de loi sur l'enseignement religieux dans les écoles, destiné à rendre cet enseignement efficace et à entourer de garanties la nomination des instituteurs. Une discussion mémorable s'ouvrit. “ Le système scolaire antérieur à 1872, dit Windthorst, a suffi pour faire, non seulement du peuple prussien, mais du peuple allemand ce qu'il est aujourd'hui. C'est dans les écoles d'alors qu'ont été élevés les hommes qui ont rendu l'Allemagne grande, et je suppose que les résultats obtenus avant 1872, on les obtiendra encore en adoptant le même régime scolaire. En ce temps-là, la religion était à la base de l'éducation populaire. ” Quelques députés protestants combattirent la proposition de Windthorst, en soutenant que la Prusse était un Etat évangélique et qu'à ce titre elle pouvait régler à son gré le régime scolaire des catholiques. Mais Windthorst reprit : “ La Prusse est un Etat mixte et, si elle cesse de l'être, elle ne conservera pas l'hégémonie en Allemagne. Croyez-vous donc que 15 millions de catholiques allemands soient disposés à accepter en quelque manière la suprématie d'un Etat exclusivement protestant ? Jamais ! ” Le ministre des cultes, M. de Gossler, repoussa la proposition ; mais il fit remarquer qu'il n'y avait plus que 190 prêtres qui fussent privés de la tutelle des écoles et que l'interdit qui les frappait allait être levé pour la moitié d'entre eux. C'était une concession ; mais elle n'était pas suffisante. Aussi, après le rejet de la proposition, les réclamations redoublèrent.

Le gouvernement se décida à faire quelque chose ; mais le projet qu'il déposa en 1890, bien loin de donner satisfaction aux catholiques, consacrait la main-mise de l'Etat sur l'éducation populaire. Windthorst protesta vivement : “ Par l'école qu'on veut créer, dit-il, et grâce aux dispositions de ceux qui auront à la conduire, à la surveiller, l'Eglise catholique sera amenée au point où devaient la mener les lois persécutrices, et c'est ce que nous ne pouvons ni ne voulons tolérer. Avec l'aide de Dieu, nous repoussons également ce nouvel assaut, et j'espère que nous aurons de notre côté toutes les âmes droites et honnêtes de cette Chambre. ” On nomma une commission ; Windthorst, malgré ses 80 ans, y combattit avec une verve extraordinaire ; il n'obtint pas gain de